



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

EUROSYSTÈME

1^{er} décembre 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE DE L'EUROSYSTÈME AU 27 NOVEMBRE 2015

Postes non liés aux opérations de politique monétaire

Au cours de la semaine s'étant terminée le 27 novembre 2015, les **avoirs et créances en or** (rubrique 1 de l'actif) sont demeurés inchangés.

La position nette en devises de l'Eurosystème (rubriques 2 et 3 de l'actif moins rubriques 7, 8 et 9 du passif) a augmenté de EUR 0,2 milliard, à EUR 263,8 milliards.

Opérations d'apport de liquidité en dollars

Date de valeur	Catégorie d'opération	Montant arrivant à échéance	Nouveau montant alloué
27 novembre 2015	Opération de cession temporaire d'apport de liquidité en dollars, d'une durée de 6 jours	USD 141 millions	USD 134 millions

L'Eurosystème a effectué ces opérations d'apport de liquidité dans le cadre de l'accord de *swap* permanent conclu entre la Banque centrale européenne et le Système fédéral de réserve.

Les avoirs de l'Eurosystème en **titres négociables autres que ceux détenus à des fins de politique monétaire** (rubrique 7.2 de l'actif) se sont accrus de EUR 0,4 milliard, à EUR 359 milliards. L'encours des **billets en circulation** (rubrique 1 du passif) a augmenté de EUR 4 milliards, à EUR 1 057,7 milliards. Les **engagements envers les administrations publiques** (rubrique 5.1 du passif) se sont contractés de EUR 1 milliard, à EUR 114,8 milliards.

Postes liés aux opérations de politique monétaire

Les concours nets accordés par l'Eurosystème aux établissements de crédit (rubrique 5 de l'actif moins rubriques 2.2, 2.3, 2.4, 2.5 et 4 du passif) ont progressé de EUR 13,1 milliards, à EUR 366 milliards. Le mercredi 25 novembre 2015, une **opération principale de refinancement** (rubrique 5.1 de l'actif), à hauteur de EUR 60,5 milliards, est arrivée à échéance et une nouvelle opération, d'un montant de EUR 73,8 milliards et d'une durée de sept jours, a été réglée.

Au cours de la semaine sous revue, une **opération de refinancement à plus long terme** (rubrique 5.2 de l'actif), à hauteur de EUR 33,1 milliards, est arrivée à échéance et une nouvelle opération, d'un montant de EUR 21,8 milliards, a été réglée.

Le recours à la **facilité de prêt marginal** (rubrique 5.5 de l'actif) est demeuré à un niveau proche de zéro, tandis que l'utilisation de la **facilité de dépôt** (rubrique 2.2 du passif) s'est située à EUR 159 milliards, contre EUR 170,2 milliards la semaine précédente.

Les avoirs de l'Eurosystème en **titres détenus à des fins de politique monétaire** (rubrique 7.1 de l'actif) ont enregistré une hausse de EUR 16,1 milliards, à EUR 752,2 milliards. Le tableau ci-dessous présente la ventilation détaillée de la rubrique 7.1 de l'actif entre les différents portefeuilles, qui sont tous comptabilisés au coût amorti.

Portefeuilles de titres détenus à des fins de politique monétaire	Valeur déclarée au 27 novembre 2015	Variation par rapport au 20 novembre 2015 – achats	Variation par rapport au 20 novembre 2015 – remboursements
Premier programme d'achat d'obligations sécurisées (CBPP1)	EUR 20,8 milliards	-	-
Deuxième programme d'achat d'obligations sécurisées (CBPP2)	EUR 9,9 milliards	-	-
Troisième programme d'achat d'obligations sécurisées (CBPP3)	EUR 137,8 milliards	+EUR 2,1 milliards	-
Programme d'achat de titres adossés à des actifs	EUR 15,2 milliards	+EUR 0,2 milliard	-
Programme d'achat de titres du secteur public	EUR 445,5 milliards	+EUR 13,7 milliards	-
Programme pour les marchés de titres	EUR 123,0 milliards	-	-

Comptes courants du secteur financier de la zone euro

Du fait de l'ensemble des transactions, les avoirs en **compte courant** détenus par les établissements de crédit auprès de l'Eurosystème (rubrique 2.1 du passif) ont enregistré une hausse de EUR 24,7 milliards, à EUR 498,9 milliards.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455 • Courriel : media@ecb.europa.eu

Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.